

Les plaidoiries 2024

Pour la troisième fois, le collège Val de Soulevre a organisé un concours de plaidoiries pour les élèves du collège.

22 élèves issus des 3 classes de 3^e ont présenté leur discours devant leurs camarades de 3^e et devant un jury composé de :

- M Regis Deliquaire, Conseiller départemental du Calvados
- M Alain Declomesnil, Maire de la commune de Soulevre en bocage
- Mme Costard, directrice des relations avec le public, théâtre du préau
- M Alain BIHEL, membres d'Amnesty International de Vire
- Mme Bénédicte Gimer, principale du collège Val de Soulevre
- Mme Nathalie Dupuy, professeur d'anglais
- Mme Manon Bertrand, élève de 2^{nde} GT et ancienne lauréate du concours de plaidoirie 2022-2023

Les élèves ont tous été préparés par Mme Duclos dans le cadre du dispositif Eloquence

→ [Photos à voir ici](#) ←

PROGRAMME

Les plaidoiries des 3ème TOKYO

Mme Duclos

- | | |
|---------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| 1/ Loris Fontaine et Amaële Theze | « Pour le meilleur et surtout pour le pire » |
| 2/ Kenzo Boucher et Noëline Legentil | « Sans preuve dans le silence » |
| 3/ Almaze Lemaigen | « La liberté d'expression assassinée » |
| 4/ Lylou Courtinier et Hermance Lefeuvre-Reichart | « Dignité mutilée au Congo » |

Les plaidoiries des 3ème NEW DEHLI

Mme Vaudoit / Mme Duclos

- | | |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| 5/ Lola Conquans et Alfred Scrase | « Réseau social ou liberté » |
| 6/ Capucine Bréard et Romy Langella | « Un conflit sans fin » |
| 7/ Clara Arribas-Lamotte et Kinley Desaever | « Le mariage, pas toujours une histoire d'amour » |

Les plaidoiries des 3ème PEKIN

Mme Duclos

- | | |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| 8/ Mathieu Louvel et Gabin Marut | « Sur les pas des Kadogos » |
| 9/ Kathleen Goin-Acampa | « Cible ou être humain » |
| 10/ Lucie Marie et Manon Montini | « Une intimité volée » |
| 11/ Zélie Houssin | « L'éducation des petites filles : un rêve inatteignable au Burkina Faso » |
| 12/ Nathan Marie et Bryan Mauger | « D'un quotidien libre à un avenir à barreaux » |
| 13/ Camille Hamel | « Naître mais ne plus être femme » |

Les lauréats du concours sont :

- Grand prix du jury : Almaze Lemaigen « La liberté d'expression assassinée »



- Prix des droits de l'homme : Kathleen Goin-Acampa « Cible ou être humain »



- Prix de l'Eloquence : Zélie Houssin « L'éducation des petites filles : un rêve inatteignable au Burkina Faso »



- Prix coup de cœur du jury : Lucie Marie et Manon Montini « Une intimité volée »



- L'association Amnesty International de Vire a décidé de récompenser une plaidoirie qui les a plus particulièrement touchés :

Il s'agit de Clara Arribas-Lamotte et Kinley Desaever « Le mariage, pas toujours une histoire d'amour »



Les lauréats :

